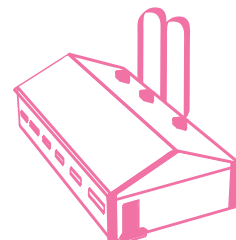




# Maîtrise du danger “aiguilles cassées”

## Procédure de suivi en : Elevage



### Objectif

L'objectif de cette démarche est la mise en place de procédures visant à prévenir la présence d'aiguilles ou de morceaux d'aiguille dans la viande de porc ou les produits de charcuterie élaborés à partir de viande de porc.

Elle a également pour objectif de s'assurer que tous les moyens sont mis en œuvre dans l'élevage, de la naissance des animaux à leur enlèvement pour abattage, que ce soit sur les animaux vivants ou les documents d'accompagnement pour informer l'abattoir de l'apparition de cet incident.

### Matériel

Travailler **UNIQUEMENT** avec des aiguilles en alliage détectable certifiées par le test interprofessionnel officiel de détectabilité (Cf. la liste positive des aiguilles vétérinaires ayant validé le test officiel de détectabilité).

L'éleveur doit être muni d'un système d'identification permettant le tatouage XXXXX ou XXXXXX sur les animaux ayant subi cet incident d'élevage, ainsi que des boucles de couleur rouge et de forme ronde.

**La frappe XXXXX ou XXXXXX et les boucles rondes et rouges ne doivent être utilisées que pour l'incident aiguille cassée.**

### Méthode

Travailler avec **UNIQUEMENT** des aiguilles en alliage détectable référencées par le test de détectabilité INAPORC. Toujours respecter la préconisation d'utilisation des aiguilles à usage unique. (Jeter les aiguilles après utilisation).



#### Site d'injection

L'objectif est de fixer les modalités assurant les meilleures pratiques visant à limiter le nombre d'aiguilles cassées dans la viande.

**Dans cet objectif : le seul site d'injection autorisé est l'échine du porc.**



Ne pas réaliser les injections dans un site différent de l'échine (dans le cas d'une injection intramusculaire).

Se munir d'un crayon marqueur ou d'une bombe quand on traite ou vaccine un animal afin de bien l'identifier en cas d'incident « aiguille cassée ».



#### Technique d'injection

Immobiliser correctement l'animal (isolement dans le coin de la case ou contention de l'animal par un lasso, utilisation de panneau de contention).

Enfoncer l'aiguille profondément et perpendiculairement à la peau pour bien l'introduire dans le muscle.

Pour les aiguilles à usage unique, jeter systématiquement les aiguilles après utilisation (risque d'aiguilles tordues) dans le container prévu à cet effet.

## Pour les aiguilles à usage multiple tordues ou usagées, les jeter systématiquement

### Ce qu'il ne faut pas faire

Ne pas utiliser des aiguilles constituées d'un alliage non détectable (cf. test de détectabilité INAPORC des aiguilles + liste positive des aiguilles autorisées).

Ne jamais « redresser » et/ou ré-utiliser des aiguilles tordues.

### Procédures à suivre si l'aiguille se casse (Cf. diagramme récapitulatif)

Avoir à disposition des boucles rondes et rouges et la frappe XXXXX ou XXXXXX.

#### Si une aiguille se rompt à l'intérieur du corps de l'animal :



**Etape 1 :** Marquer immédiatement l'animal avec une bombe ou à l'aide d'un crayon-marqueur.

Cette action permet de repérer facilement l'animal concerné au milieu du lot (dans le cas d'une case d'engraissement par exemple).

**Etape 2 :** Essayer, dans la mesure du possible, d'extraire l'aiguille ou le morceau d'aiguille de la musculature de l'animal. Les aiguilles à usage unique ont un embout plus épais ce qui doit faciliter la récupération du corps étranger. Bien faire attention qu'un autre animal du lot n'avale pas l'aiguille ressortie (morceau d'aiguille pouvant se retrouver dans les joues ou dans le maigre de tête. (cf. fiche « atelier de travail des têtes »).

**Etape 3 :** S'assurer que toute ou partie de l'aiguille présente dans l'animal a bien été retirée.

#### Si l'aiguille n'est pas retrouvée et retirée :



**Etape 4 :** Boucler l'animal, préalablement marqué au crayon ou à la bombe, **aux deux oreilles** avec des boucles **rondes et rouges**.

La mise en application de ce signalement est effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007.



**Etape 5 :** Frapper l'animal à l'aide de la frappe XXXXX ou XXXXXX **aux deux épaules**. Cette opération est réalisée par l'éleveur au moment de l'incident (rappel : la frappe XXXXX ou XXXXXX est exclusivement réservée pour signaler l'incident « aiguille cassée »). L'information présente de chaque côté de l'animal facilite les vérifications à l'abattoir (un seul côté du porc visible sur la chaîne d'abattage) au moment du passage devant les Services Vétérinaires. Dans le cadre d'une organisation différente prévue par le groupement de producteurs, cette opération d'identification peut, le cas échéant, être réalisée par le chauffeur au départ vers l'abattoir.

**Etape 5 bis :** Dans le cas des **animaux de réforme**, l'animal est identifié avec la frappe XXXXX ou XXXXXX aux épaules au moment de l'incident d'élevage. Afin de garantir une bonne lisibilité de la frappe XXXXX ou XXXXXX jusqu'à la réforme de l'animal, une nouvelle identification peut intervenir au moment du chargement vers l'abattoir. Cette action doit être réalisée par l'éleveur. Dans le cadre d'une organisation différente prévue par le groupement, cette dernière frappe peut, le cas échéant, être réalisée par le chauffeur.

La mise en application de ce signalement est effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

#### Etape 6 : Signalement à l'abattoir :



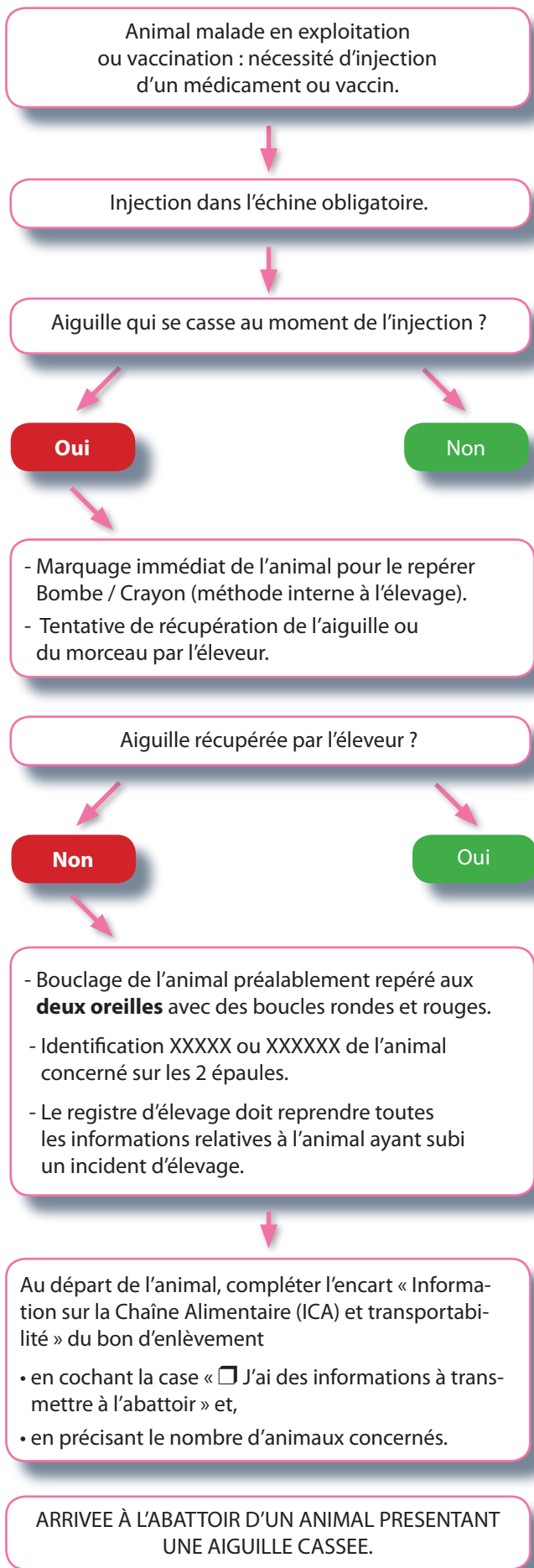
Renseigner le document d'accompagnement des porcs à l'abattoir (bon d'enlèvement) en complétant l'encart spécifique « Information sur la Chaîne Alimentaire (ICA) et transportabilité » :

- Cocher la case «  J'ai des informations à transmettre à l'abattoir »,
- Renseigner le nombre de porcs et / ou de réformes concernés par cette anomalie Aiguille(s) cassée(s),
- S'assurer que ces animaux sont bien signalés par la frappe XXXXX ou XXXXXX aux deux épaules et 2 boucles rondes et rouges avant le départ vers l'abattoir.

### Enregistrements

En élevage, l'enregistrement de l'incident « aiguille cassée » se fait dans le registre d'élevage (type de traitement/vaccination, n° truie ou n° case d'engraissement).

## Diagramme récapitulatif en élevage



Enregistrement de l'information sur le registre d'élevage (type de traitement/vaccination, n° truie ou n° case d'engraissement).

Utilisation obligatoire d'aiguilles détectables référencées par le test de détectabilité.

Frappe XXXXX ou XXXXXX réalisée par l'éleveur (le cas échéant par le chauffeur, avant l'embarquement).

Inscription de l'incident d'élevage dans le registre d'élevage.

# Liste des aiguilles vétérinaires ayant validé positivement le test officiel de détectabilité

*mise à jour au 1<sup>er</sup> octobre 2014*

Marque / Nom	Spécificité / Embase	Réf.	Dimensions mm*mm
Génia	alu-défect		50*2,0
Génia	alu-défect		38*1,6
Génia	plasti-défect		50*1,5
Génia	plasti-défect		50*1,3
Génia	plasti-défect		50*1,1
Génia	plasti-défect		40*1,2
Génia	plasti-défect		30*1,5
Génia	plasti-défect		25*1,3
Génia	plasti-défect		20*1,5
Génia	plasti-défect		16*1,3
Génia	plasti-défect		16*1,1
Génia	plasti-défect		50*0,8
Génia	plasti-défect		16*0,8
Génia	plasti-défect		9*0,8

ROBINS	IBD - Embout aluminium	26200	16*1,2
ROBINS	IBD - Embout aluminium	26201	25*1,2
ROBINS	IBD - Embout aluminium	26202	50*1,2
ROBINS	IBD - Embout aluminium	26203	19*1,6
ROBINS	IBD - Embout aluminium	26204	25*1,6
ROBINS	IBD - Embout aluminium	26205	38*1,6
ROBINS	IBD - Embout aluminium	26206	50*1,6
ROBINS	IBD - Embout aluminium	26207	25*2,0
ROBINS	IBD - Embout aluminium	26208	38*2,0
ROBINS	IBD - Embout aluminium	26209	50*2,0
ROBINS	IBD - Embout plastique	26224	16*1,2
ROBINS	IBD - Embout plastique	26225	25*1,2
ROBINS	IBD - Embout plastique	26226	38*1,2
ROBINS	IBD - Embout plastique	26227	19*1,6
ROBINS	IBD - Embout plastique	26228	25*1,6
ROBINS	IBD - Embout plastique	26229	38*1,6

Neogen Idéal D3	Métal		38*1,0
Neogen Idéal D3	Métal		38*1,3
Neogen Idéal D3	Métal		25*1,0
Neogen Idéal D3	Métal		25*1,3
Neogen Idéal D3	Métal		19*1,0
Neogen Idéal D3	Métal		16*1,0
Neogen Idéal D3	Métal		19*1,3
Neogen Idéal D3	Métal		16*1,3

SyrVet	Alu		40*1,6
SyrVet	Alu		25*1,6
SyrVet	Alu		20*1,6
SyrVet	Alu		15*1,6
SyrVet	Alu		40*1,2
SyrVet	Alu		25*1,2
SyrVet	Alu		20*1,2
SyrVet	Alu		15*1,2
SyrVet	Alu		13*1,2
SyrVet	Alu		13*0,9

Covidien	Alu		50*1,0
Covidien	Alu		38*1,3
Covidien	Alu		38*1,0
Covidien	Alu		16*1,0
Covidien	Acier		50*1,2
Covidien	Acier		25*1,5
Covidien	Acier		38*1,0
Covidien	Acier		25*1,0
Covidien	Acier		19*1,0
Covidien	HDDI		38*1,0
Covidien	HDDI		38*1,3
Covidien	HDDI		16*1,0

Marque / Nom	Spécificité	Dimensions mm*mm
Rivard Instrument	HDN	38*1,6
Rivard Instrument	HDN	38*1,3
Rivard Instrument	HDN	38*0,9
Rivard Instrument	HDN	25*1,6
Rivard Instrument	HDN	25*1,3
Rivard Instrument	HDN	25*0,9
Rivard Instrument	HDN	19*1,6
Rivard Instrument	HDN	19*1,3
Rivard Instrument	HDN	19*0,9
Rivard Instrument	HDN	16*1,6
Rivard Instrument	HDN	16*1,3
Rivard Instrument	HDN	16*0,9
Rivard Instrument	HDN	13*1,6
Rivard Instrument	HDN	13*1,3
Rivard Instrument	DTN	50*1,6
Rivard Instrument	DTN	50*1,3
Rivard Instrument	DTN	38*2,0
Rivard Instrument	DTN	38*1,6
Rivard Instrument	DTN	38*1,3
Rivard Instrument	DTN	38*1,0
Rivard Instrument	DTN	25*2,0
Rivard Instrument	DTN	25*1,6
Rivard Instrument	DTN	25*1,3
Rivard Instrument	DTN	25*1,0
Rivard Instrument	DTN	19*1,6
Rivard Instrument	DTN	19*1,3
Rivard Instrument	DTN	19*1,0
Rivard Instrument	DTN	16*1,6
Rivard Instrument	DTN	16*1,3
Rivard Instrument	DTN	13*1,3
Rivard Instrument	DTN	13*1,0
Rivard Instrument	HDDI	50*1,6
Rivard Instrument	HDDI	38*2,0
Rivard Instrument	HDDI	38*1,8
Rivard Instrument	HDDI	38*1,6
Rivard Instrument	HDDI	38*1,4
Rivard Instrument	HDDI	38*1,3
Rivard Instrument	HDDI	25*2,0
Rivard Instrument	HDDI	25*1,8
Rivard Instrument	HDDI	25*1,6
Rivard Instrument	HDDI	25*1,4
Rivard Instrument	HDDI	25*1,3
Rivard Instrument	HDDI	19*1,8
Rivard Instrument	HDDI	19*1,6
Rivard Instrument	HDDI	19*1,4
Rivard Instrument	HDDI	19*1,3
Rivard Instrument	HDDI	16*1,8
Rivard Instrument	HDDI	16*1,6
Rivard Instrument	HDDI	16*1,4
Rivard Instrument	HDDI	16*1,3
Rivard Instrument	HDDI	13*1,4
Rivard Instrument	HDDI	13*1,3